



Centre Régional Aquitain de Formation des Taxis

Association loi 1901— N° déclaration d'existence : W332007181 Préfecture de la Gironde
JO N° 25 du 22/06/2002
N° SIRET 442 791 356 00045 – Code APE 8559 AZ
Parc Innolin – 3 rue du Golf – 33700 MERIGNAC
Tél. 07 44 87 60 06 - crafttaxi33@gmail.com
N° déclaration activité 72 330636733
Agrément Préfecture Gironde n° 33-09-01 du 18/05/2016

Fiche d'inscription à la Formation Continue Obligatoire des TAXIS

Je soussigné(e),

Nom prénom

Date de naissance.....Lieu de naissanceDépartement.....

Téléphone..... **Email**

Adresse postale.....

Code postal.....Commune.....

Titulaire de la Carte Professionnelle N°..... délivrée le

Date de la dernière mise à jour(dernière FCO)

exploitant l'autorisation de stationnement n°de la commune de.....

En qualité de titulaire locataire-gérant depuis le

artisan **N° SIRET**

salarié Nom, adresse et SIRET de l'employeur.....

demande mon inscription à une session de formation continue des TAXIS pour la mise à jour de ma carte professionnelle obligation définie à l'arrêté du 11/08/2017

Je suis informé du fait que : Cette formation est validée par la délivrance d'une

« Attestation de suivi de la formation continue des conducteurs de taxi »

qui doit être présentée lors de tout contrôle y compris routier ; à défaut, le Préfet peut décider de la suspension ou du retrait de la carte professionnelle ». Ce document a une durée de validité de 5 ans

Application article R.3120-2-1 et 3120-8-2 du code des transports

DATES : SAMEDI 16 novembre 2024 et SAMEDI 23 novembre 2024

DURÉE : 14 heures = 2 jours -

HORAIRE : 8 h à 12 h + 13 h à 16 h

TARIF : 300 € - coût horaire moyen : 21.42 €

LIEU : 15 Allée des Acacias – Parc Innolin – 33700 MERIGNAC

L'inscription en formation est confirmée par

- la **signature du devis-programme valant convention de formation** fourni, conforme à la réglementation.

Et **validée à réception des justificatifs** listés :

- cette Fiche d'inscription complétée
- 1 photo d'identité
- copie du permis de conduire
- copie de la CARTE PROFESSIONNELLE
- règlement de **300 € chèque (ou espèces) à l'ordre du CRAFT** (pas de CB)

Demande de prise charge de la formation selon situation

→ 1 attestation URSSAF de versement Chef d'Entreprise pour la Formation***

Pour vérifier auprès de quel organisme est versé la cotisation pour la formation du chef d'entreprise et de **procéder à une demande de prise en charge avant l'entrée en formation**

Exemples : Artisan en Ent Individuelle → FAFCEA - Gérants ou Présidents de SAS, SASU, SARL... → AGEFICE

Salarié → OPCO de l'employeur

Vérifiez et anticipez ; les documents nécessaires vous seront fournis au cas par cas sur demande

Pour acceptation

Date :

Signature :

Maintien de la formation sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions confirmées par la réception d'un dossier complet